

## Orientation L3 / Objectif ENM

Par **APDG**, le **18/07/2019** à **21:29**

Bonjour à tous,

Ayant réussi ma L2 plutôt bien, j'appréhende la L3. En effet, il me faut choisir entre droit public et droit privé. A ce sujet, plusieurs questions me posent problèmes dont j'espère obtenir des réponses ici.

Concernant mon projet professionnel, je souhaite intégrer l'ENM pour tenter de devenir juge d'instruction ( choix n°1 ). Cependant, j'ai toujours l'envie d'être commissaire de police, raison pour laquelle j'étais entré en droit, mais cela reste tout de même secondaire par rapport au choix 1.

Ainsi, j'hésite entre droit privé et public, une aide serait la bienvenue.

Ensuite, j'espère obtenir des conseils au sujet d'un potentiel master.

J'aimerais tenter l'école de magistrature a Bordeaux, cependant je sais qu'il faut que j'obtienne un master 1 ou un master 2.

Je choisis le master que je veux? Privé ou public, peu importe? Qu'en est-il de l'IEJ ?

Me concernant, je m'épanouie plus en droit public ( j'adore l'admin ) et j'y ait mes meilleures notes. Cependant, le programme de l'ENM de 2020 semble y retirer le droit administratif.

PS: existe-t-il un master qui préparerai au mieux l'ENM et le concours de commissaire ?

Merci d'avance pour toutes vos réponses. J'espère ne pas poser de questions trop idiotes, je suis un peu perdu actuellement.

Bonne journée !

Par **LouisDD**, le **19/07/2019** à **07:34**

Salut

Un Master privé général ou un Master Carrière judiciaire (plusieurs noms possible) préparent bien aux concours, car brassent une bonne partie des programmes du CRFPA ou de l'ENM...

cependant le second est dangereux car si vous n'obtenez pas vos concours il s'avère peu intéressant professionnellement parlant...

Je souhaite également passer le concours de l'ENM, mais je n'ai pas pris mon Master en conséquence (j'ai peut-être 1 matière du concours sur 2 ans...), j'ai pris ce qui me plaisait le plus, sachant qu'il suffit d'être titulaire d'un BAC+4 pour prétendre passer le concours. Je compte travailler à côté des matières que je n'aurai pas vues en licence ou à mettre à jour (tout en fait ahaha).

De plus pour information je sors d'une licence mixte public/privé dans laquelle j'ai préféré le droit public (déjà en L2 le droit administratif)...

Enfin bref tous les parcours sont bons tant qu'on se donne les moyens de bosser le programme du concours !

Au plaisir de vous lire

Par **Yzah**, le **21/07/2019** à **18:58**

Bonjour,

Concernant "je souhaite intégrer l'ENM pour tenter de devenir juge d'instruction ( choix n°1 ) ", je vous conseille de lire ce sujet <https://www.juristudiant.com/forum/magistrat-assistant-de-justice-quelques-informations-t31738.html>.

Avec l'ENM vous ne choisirez pas votre "poste" de juge, vous serez magistrat.

Par **MorganM**, le **21/07/2019** à **21:47**

Bonjour,

Je ne peux que confirmer ce qu'ont dit LouisDD et Yzah.

D'abord s'agissant du master, il en existe de nombreux. Un master prépa ENM a ouvert ses portes il y a deux ans à l'université de Rennes et est en partenariat avec l'ENM mais il est peut-être encore un peu "jeune". Il en existe pleins de ce type et il vaut mieux bien se renseigner sur la qualité de la préparation, ainsi que sur les débouchés hors ENM. Il faut toujours avoir un plan B en cas d'échec à ce concours et il est vrai que les masters types carrières judiciaires ou prépa ENM, s'ils préparent aux matières du concours, peuvent être moins intéressants en cas d'alternatives.

Pour ces raisons, il est généralement conseillé de choisir un master dans une spécialité que

l'on aime. Cela dit, si vous avez un attrait pour le droit public, c'est peut être un peu hors sujet avec le programme de l'ENM (quoiqu'il y a déjà eu des candidats de formation publiciste et ayant réussi le concours) et il vaut mieux bien réfléchir sur son choix. L'essentiel est de savoir pour quelle raison vous choisissez ce parcours et de pouvoir le justifier ensuite. A titre d'exemple, j'ai choisi de faire un master en droit des affaires (et non droit privé général/droit pénal/carrière judiciaire) car j'étais curieux d'approfondir cette branche du droit technique (le monde de l'entreprise occupe une place de plus en plus grande aujourd'hui ce qui en fait un domaine particulièrement pertinent à étudier) et d'avoir un profil atypique, sans pour autant vouloir en faire ma profession. J'ai donc choisi un master qui ne préparait pas réellement à l'ENM mais je suis en mesure de le justifier : il faudrait que cela soit de même pour vous avec le droit public.

Donc choisir un master que l'on aime : oui, à condition de savoir pourquoi et d'être certain que la matière suivie ne vous fera pas perdre de vue le concours que vous allez tenter. Parce que le droit public n'a quand même pas grand chose à voir avec le droit privé et au premier abord, cela ne paraît pas être le choix le plus opportun.. (alors que de mon côté, le droit des affaires conserve quelques liens avec le programme de l'ENM..). Je vous précise que j'aimais aussi beaucoup le droit administratif en licence, mais que je n'ai jamais osé faire un tel master parce que bien trop éloigné avec les professions qui m'intéressaient.. (il faut donc trouver un juste milieu).

Ensuite, si l'on peut se permettre de choisir un master que l'on aime (et donc pas forcément typé ENM), c'est parce que bien souvent les candidats prennent ensuite une année complète de préparation pour le concours : c'est au cours de cette année que les candidats travaillent en détail les matières du concours. Certes, ceux qui ont déjà fait un master ENM ont un avantage car ils ont déjà une bonne connaissance des matières du concours. Mais cela n'est pas indispensable et cela peut aussi être synonyme de lassitude... Tout dépend donc, si vous prévoyez de prendre une année de préparation aux concours ou si vous préparez le concours en même temps que votre master (dans ce cas, bien évidemment il est plus logique de choisir un master axé sur la préparation ENM...).

Au niveau des IEJ, il y a beaucoup de choix : panthéon ASSAS, la sorbonne à Paris sont assez réputés. Dans certaines facs de province, les enseignements peuvent être moins qualitatifs alors attention.

Il faut en tous cas garder à l'esprit que pour l'ENM, les masters/IEJ/prépas ne sont que des instruments. Ils ne remplaceront jamais le travail de fond (cela reste un concours, et comme beaucoup de concours, ils nécessitent beaucoup et essentiellement du travail personnel, seul chez soi ou ailleurs). Au delà du travail personnel, l'aspect essentiel est la méthodologie du concours, qui ne va pas forcément de soi.

Par ailleurs, sur les fonctions de juge d'instruction : attention quand même parce que, avant d'être juge d'instruction, vous êtes magistrat. Il faut déjà réussir le concours (qui implique, outre l'apprentissage du droit pénal/procédure pénale, une excellente connaissance des matières de droit civil). Ensuite, en scolarité, vous exercez des stages pendant lesquels vous

prenez dans toutes les fonctions (JAF, JAP, parquet, juge des enfants, juge au siège civil...) et pas seulement magistrat instructeur. Enfin, à la fin de la scolarité, les évaluations déterminent un classement final qui vous permet ensuite de choisir les postes sur une liste. Sur cette liste, les postes de juges d'instruction ne sont pas les postes les plus proposés et sont souvent assez rapidement pourvus. Donc si vous n'êtes pas bien classé, votre premier poste ne sera peut être pas forcément celui de JI...

Au regard de toutes ces "épreuves" et difficultés à surmonter, il vaut mieux être certain d'avoir un intérêt pour le métier de magistrat dans tous ses aspects plutôt qu'une fonction précise. Rien ne garantit que votre premier poste sera juge d'instruction. D'ailleurs bien souvent l'on constate que la vocation de devenir magistrat naît de celle de devenir juge d'instruction : il faut vraiment faire attention aux images/stéréotypes que l'on peut avoir du juge d'instruction et qui ne correspondent pas nécessairement avec la réalité. De même pour celle de commissaire de police... Avez-vous les bonnes représentations de ces métiers? Avez-vous déjà effectué des stages?

Je vous donne toutes ces informations en vrac mais vous pouvez rebondir sur certains points si vous avez des questions particulières. Et je vous conseille de lire le topic cité dans le lien d'Yzah.